



Questions et réponses -Examen d'admission à la profession

Comment un examen d'admission à la profession détermine-t-il si la personne diplômée est en mesure de fournir des soins aux patients en toute sécurité?

Les professions de la santé tiennent une liste des compétences exigées des membres, qui doivent démontrer par des évaluations que ces compétences sont acquises. Les étudiantes infirmières sont évaluées tout au long de leur programme universitaire durant la pratique clinique et par d'autres formes d'évaluation. Les évaluations qui ont lieu durant les études universitaires couvrent un large éventail de compétences infirmières requises et visent à déterminer si l'étudiante ou l'étudiant en sciences infirmières a compris et est capable d'appliquer les multiples compétences requises.

L'examen d'admission à la profession couvre uniquement les compétences qui sont requises durant les six à huit premiers mois d'exercice. L'élaborateur de l'examen fait régulièrement des sondages auprès des infirmières nouvellement immatriculées, des infirmières gestionnaires et des infirmières actives qui travaillent avec les nouvelles diplômées. Le sondage pose des questions sur les compétences les plus fréquemment utilisées et les plus importantes que doit posséder l'infirmière nouvellement diplômée pour fournir des soins infirmiers sécuritaires et compétents. L'information recueillie sert à déterminer le nombre de questions d'examen qui viseront chaque domaine. Par exemple, un examen d'admission à la profession infirmière peut comporter 40 % de questions sur la pharmacologie, 20 % sur la prévention des infections, 20 % sur les soins de base et 10 % sur l'interprétation des résultats de tests. Le pourcentage s'appuie directement sur ce que les infirmières disent considérer comme important pour une pratique sécuritaire lors de ces sondages.